



Dossier de presse

Les oiseaux, bio-indicateurs des zones humides

« **D**epuis 2001, Espaces naturels régionaux expérimente avec quelques associations régionales d'ornithologues une **méthode d'évaluation de la qualité des zones humides basée sur l'observation des oiseaux.**

Ces zones en constante régression sont pourtant des réservoirs de biodiversité qui régulent l'écoulement de l'eau et en maintiennent la qualité. La faune et la flore que l'on y rencontre comportent des espèces menacées et protégées.

Les données de cette expérimentation qui réunit des partenaires et experts régionaux sont directement utilisables par les gestionnaires d'espaces naturels dans le cadre de leurs missions.

La méthode utilisée dans ce programme de suivi et d'évaluation des zones humides se rapprochent de la démarche anglo-saxonne des « volontaires essentiels ». »

Contact presse

Manu LEQUEUCHE

Espaces naturels régionaux

Mobile : 06 30 16 89 54

Tél : 03 20 12 86 64

Fax : 03 20 12 89 39

m.lequeuche@enrx.fr

Contact technique

Fabien BRIMONT

Espaces naturels régionaux

Chargé du programme de la qualité des zones humides

Tél : 03 20 12 89 12

Fax : 03 20 12 89 39

f.brimont@enrx.fr

SOMMAIRE



1. Qu'est ce qu'une zone humide? P. 3
2. Pourquoi les oiseaux ? P. 4
3. Une démarche expérimentale : les oiseaux, indicateurs de la santé et la qualité des zones humides P. 5
4. Les zones humides dans le Nord-Pas de Calais P. 6

contact@enrx.fr
www.enrx.fr

espaces naturels régionaux
Nord-Pas de Calais



6, rue du Bleu Mouton
BP 73 - 59028 LILLE CEDEX
métro : République
Tél : +33(0)3 20 12 89 12
Fax : +33(0)3 20 12 89 39

 Parc naturel régional de l'Avesnois

 Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

 Parc naturel régional Scarpe - Escaut

FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DU NORD-PAS DE CALAIS

1. Qu'est ce qu'une zone humide ?



A savoir...

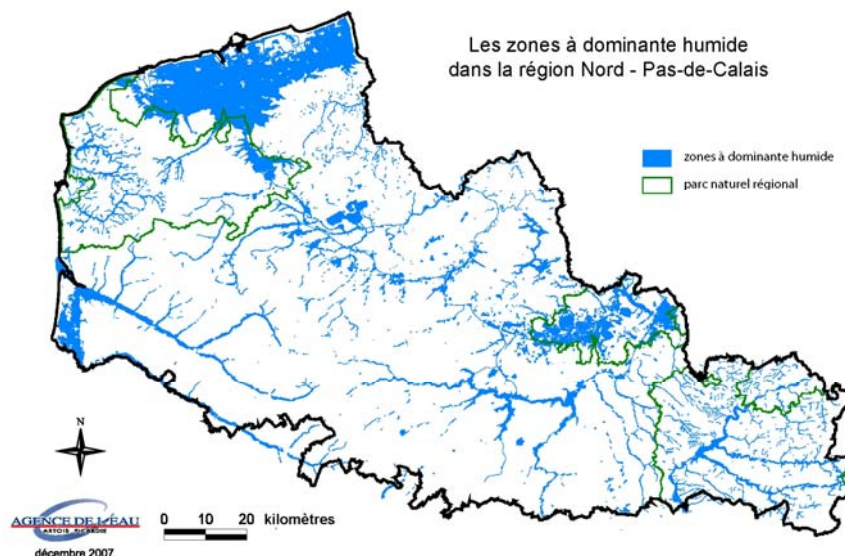
La sauvegarde de zones humides de qualité est une nécessité pour la survie de l'homme et le développement de ses activités. Les enjeux autour de leur conservation sont très nombreux.



Une zone humide est caractérisée par la présence permanente ou temporaire d'eau. Celle-ci contrôle l'évolution des caractéristiques du milieu et le développement de la faune et de la flore.

Etangs, mares, estuaires, bois marécageux, tourbières, marais..., autant d'expressions qui désignent des zones humides et révèlent leur diversité régionale et leur origine naturelle ou artificielle. Ces milieux recouvraient autrefois de larges superficies dans la région Nord-Pas de Calais en raison de sa nature géologique récente et de la faiblesse du relief. Ils ne représentent plus que de modestes surfaces aujourd'hui (25 000 ha, 2% de la surface de la région).

Les zones humides offrent de nombreux services aux sociétés : régulation du débit des cours d'eau et atténuation des crues, épuration des eaux, accueil d'une biodiversité rare et menacée. Elles ont une importance capitale pour la sauvegarde de la ressource en eau (quantité et qualité).

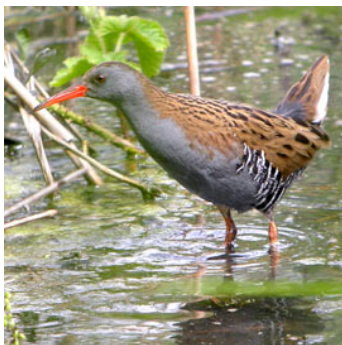
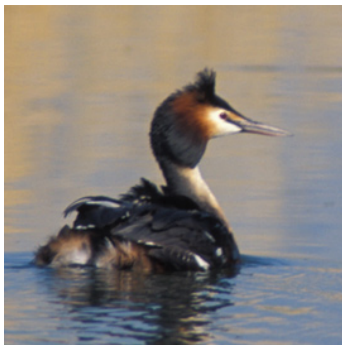


2. Pourquoi les oiseaux ?



A savoir...

Les oiseaux sont des espèces qui sont très sensibles aux changements progressifs et brutaux de leur environnement.



Les oiseaux sont de bons indicateurs de l'état de santé des milieux humides car leur observation et leur identification sont faciles. Chaque oiseau est susceptible de donner des informations (qualité de l'eau et des milieux, abondance de proies, perturbation, etc.). Cependant, bien souvent, seul un petit groupe d'espèces dont les exigences sont strictes et bien documentées (milieu utilisé pour la nidification, régime alimentaire, etc.) est utilisé pour suivre l'évolution des milieux naturels.

Voici une liste non exhaustive des **espèces qui fréquentent les zones humides** :

Plan d'eau :

- Héron cendré,
- Martin pêcheur d'Europe,
- Grèbe huppé,
- Grand cormoran,
- Poule d'eau,
- Râle d'eau.

Roselières :

- Blongios nain,
- Butor étoilé,
- Gorgebleue à miroir,
- Bruant des roseaux.

Prairies humides :

- Hibou des marais,
- Bécassine des marais.

3. Une démarche expérimentale : les oiseaux, indicateurs de la santé et la qualité des zones humides



A savoir...

Les indicateurs biologiques (bio-indicateurs) sont des espèces qui, par leur présence ou leur absence, sont significatives de la qualité de l'écosystème



Le programme de suivi et d'évaluation de la qualité des zones humides (PSEQZH) animé par l'ENR^x depuis 1999, concerne **une réflexion régionale sur les méthodes de mesure de la qualité écologique des milieux naturels humides**. Soutenue par le Conseil régional et l'Agence de l'eau, cette action est fondée sur l'utilisation d'indicateurs environnementaux, que sont les oiseaux. Les objectifs sont de **renforcer les connaissances du fonctionnement des zones humides et de fournir des outils de mesure de l'intérêt patrimonial**.

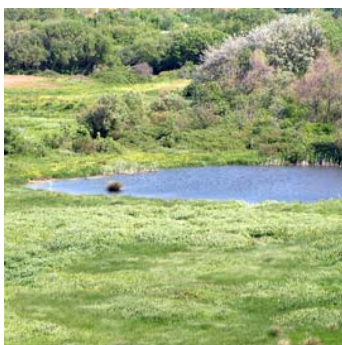
Avant d'appliquer la méthode proposée au territoire régional, il a été décidé de la tester sur un panel de sites représentatifs : marais agricoles, étendues d'eau libre, zones humides néoformées,... majoritairement situés dans des zones de Parcs naturels régionaux (CF. 4. Les zones humides dans le Nord-Pas de Calais)

4. Les zones humides dans le Nord-Pas de Calais



A savoir...

La faune et la flore des zones humides régionales comportent des espèces menacées et protégées à l'échelle régionale, nationale ou européenne



La majeure partie des milieux humides du Nord Pas de Calais est située en dessous de 20 m d'altitude dans des dépressions favorables à l'accumulation de l'eau. Le sens d'écoulement des eaux est sans conteste le facteur de répartition prédominant. L'alimentation en eaux des zones humides régionales est assurée à la fois par les précipitations (pluie, neige), les eaux de ruissellement, les nappes phréatiques, les sources (notamment artésiennes).

Les zones humides (ou anciennement humides) du Nord-Pas de Calais se répartissent ainsi de manière inégale selon trois situations topographiques :

- Le **haut-pays** où les zones humides sont essentiellement dans les fonds de vallées alluviales alcalines (Authie, Canche, Scarpe, Sambre) encaissées dans les plateaux crayeux. Les collines d'Artois constituent la ligne de partage des eaux ;

- Les **bas-pays** (Audomarois, plaine maritime flamande et Moères, plaine de la Scarpe et de la Lys) avec des zones humides palustres de superficie assez importante et intégrées au sein d'un réseau hydrographique complexe, étalé et à débit lent ;

- Les zones humides **arrière-littorales**, de moindre superficie (bas-champs et marais de Cucq-Villiers, de la Slack ou encore de Tardinghen) le long du trait de côte, auxquelles s'ajoutent les pannes interdunaires (Merlimont, Dune Marchand par exemple), les estuaires et les polders.

Les outils d'aménagement raisonné des bassins versants liés à la loi sur l'eau (SAGE*, par exemple) ont permis une meilleure délimitation des zones à conservation prioritaire et une prise en compte dans les politiques territoriales.

* *Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau*

Crédits photos : Espaces naturels régionaux - Fabien BRIMONT - Vincent GAVERIAUX